

Les comptables agréés proposent qu'on retarde l'adoption du bill afin de pouvoir en saisir le sens et «prendre les dispositions voulues». Mais le gouvernement, lui, ne veut pas en saisir le sens. Au fait, tout ce qui l'intéresse, c'est de fouiller dans les poches des contribuables, et cela est urgent.

Nombreux sont ceux qui prétendent que le retard aurait pour le pays des effets beaucoup plus graves que ceux susceptibles d'affecter ceux qui ne sont pas prêts au changement. Si c'est là le point de vue du gouvernement, il faudrait appliquer un moratoire à l'application rigide des règles de façon à permettre à tous de se familiariser avec elles. Le Parlement devrait imposer au ministre du Revenu national d'être indulgent pendant un an, par exemple, surtout en ce qui concerne l'application des mesures répressives. Même si cette suggestion soulève l'épouvantail du pouvoir discrétionnaire attribué au ministre, il n'y a pas de doute que l'équité réclame la prise en considération des circonstances où se trouvent ceux dont les affaires ne pourraient être réglées avant l'entrée en vigueur de la loi.

Et le dernier paragraphe est assez important, monsieur le président. En voici la teneur:

Sans vouloir le moins du monde faire preuve de cynisme, permettez-nous de faire une suggestion en guise de conclusion: Que tous les membres du Parlement suivent le cours de réforme fiscale de l'ICCA avant de donner à la réforme fiscale force de loi.

Monsieur le président, voilà la teneur de l'éditorial que l'Association des comptables agréés publiait en novembre 1971, et c'est la raison pour laquelle, avec toutes ces protestations, avec les recommandations mêmes de ces experts, il aurait été sage que le gouvernement soit un peu moins pressé à fouiller dans nos poches et à chambarder tout notre système de fiscalité et notre système économique.

• (3.30 p.m.)

[Traduction]

M. Ross Whicher (Bruce): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté très attentivement les discours d'aujourd'hui et, à mon avis, un bon nombre de députés nous ont donné matière à réfléchir et ont présenté très catégoriquement les vues de leurs partis à l'égard du bill. Je tiens à féliciter tout particulièrement le député de Regina-Est (M. Burton) qui malheureusement n'est pas ici en ce moment. J'estime qu'il a très bien présenté la thèse de son parti, thèse à laquelle je ne souscris pas, mais que néanmoins il a bien défendue. Cependant, en conclusion, il a dit que lui-même et son parti ne pouvaient souscrire au bill dont nous sommes saisis et ne l'appuieraient pas. Je voudrais commenter ce point car à mon avis il serait désavantageux pour le Canada qu'on supprime un trop grand nombre des objectifs du bill.

C'est un fait incontestable, monsieur l'Orateur, que depuis la Confédération, les libéraux ont été au pouvoir bien plus souvent que n'importe quel autre parti. La raison en est toute simple: ce sont eux qui ont apporté le plus d'avantages au plus grand nombre de Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Whicher: En toute déférence, je dirai au député de Regina-Est et aux autres membres de son parti qui refusent de voter en faveur du projet de loi, qu'ils privent la population du Canada d'avantages qu'elle aurait dû avoir il y a plusieurs années, mais qui pour la première fois dans l'histoire lui sont offerts par ce gouvernement qu'elle a élu il y a trois ans et demi.

Le député de Regina-Est a formulé huit ou neuf objections contre le bill qu'il a invoquées pour justifier le refus de son parti. Il n'a pas fait valoir une seule raison pour laquelle son parti devrait l'appuyer et, monsieur l'Orateur,

il en existe un bon nombre. Selon lui, ce bill est préjudiciable au Canada et au contribuable canadien. Je demande donc franchement à mon collègue et à mes amis assis à ma gauche ce qu'ils pensent des 750,000 personnes qui, pour la première fois dans l'histoire, n'auront pas à présenter de déclaration d'impôt au ministère du Revenu national? Est-ce là une injustice à leur égard?

M. Danforth: Ils figureront bien de nouveau un jour sur les rôles.

M. Whicher: Le député dit qu'ils figureront bien de nouveau un jour sur les rôles. Cette possibilité de figurer à nouveau un jour sur les rôles, est celle où les Canadiens seraient assez mal inspirés pour permettre aux gens assis à ma gauche de former le prochain gouvernement. Pour autant qu'on puisse en juger présentement, on ne les reverra plus sur les rôles, monsieur l'Orateur.

Le gouvernement a dit que les bénéficiaires de pensions de vieillesse touchant un revenu de plus de \$80 par mois n'auront plus, désormais, à remplir de déclaration d'impôt. Il y a au Canada 1,700,000 personnes qui touchent des pensions de vieillesse et plus d'un million d'entre elles touchent plus de \$80 par mois. A compter de la nouvelle année, ni eux-mêmes, ni leurs veuves n'auront à produire de déclaration d'impôt. J'estime que cela profitera non seulement aux personnes qui touchent une pension de vieillesse, mais au Canada tout entier. Mon ami de Regina-Est, et les membres des partis créditiste et conservateur, ont oublié tous ces gens-là, tout comme ils ont oublié les petites entreprises. Mes amis du parti conservateur passent leur temps à se plaindre: «Que va-t-il arriver aux gens qui gagnent \$35,000 par an?» Du fait que leur entreprise est légalement constituée, ils paient actuellement 21 p. 100 d'impôt; mais selon le Livre blanc, ils vont désormais se trouver dans la même catégorie que l'International Nickel, la Banque Royale du Canada, ou le Canadien Pacifique. Ils s'exclament: «Vous, vilains conservateurs, vous allez imposer le petit vendeur de chaussures, le petit producteur laitier, le petit agriculteur dont l'entreprise est légalement constituée au même taux que le Canadien Pacifique, s'ils se trouvent qu'ils ont gagné \$35,000 au cours de l'année.» Voilà ce qui s'est produit, monsieur l'Orateur. Non seulement le ministre des Finances (M. Benson) a-t-il fait preuve de sagesse en modifiant les propositions du Livre blanc sur la réforme fiscale, mais il a traité équitablement les petits hommes d'affaires dont l'entreprise est constituée en corporation en portant le montant de \$35,000 à \$50,000.

• (3.40 p.m.)

Une voix: Après un million de lettres de protestations.

M. Whicher: Le chef de l'opposition (M. Stanfield) a parcouru le pays d'un océan à l'autre disant qu'il est absolument injuste que les petites entreprises paient un impôt de 50 p. 100 comme les grandes entreprises au Canada. En fait, les petites entreprises ne paieront pas le même taux d'impôt que les grandes. Elles ne paieront pas ces taux à partir de \$36,000. La limite relative aux bénéfices a été portée à \$50,000. Si mes amis à gauche sont justes, ils admettront au peuple canadien, comme certains de nos amis journalistes qui, à mon avis, ont brossé un tableau très sombre, du peuple canadien, que ce bill comporte de nombreux bons points. Nos amis journalistes en particulier semblent les avoir oubliés; ils ont essayé de faire accepter certains aspects qui sont peut-être mauvais.

Le fait est, et il est possible que j'exagère un peu, que les pensionnés de la vieillesse, qui reçoivent une allocation